

COLLECTE DES DECHETS DE SOINS DES PARTICULIERS PIQUANTS ET COUPANTS



La Communauté de Communes de la Vallée de Clisson a mis en place un nouveau service pour les habitants de la Vallée de Clisson : la collecte des déchets de soins piquants et coupants des particuliers. Des collecteurs sécurisés sont remis aux usagers et des dates de collecte spécifiques sont es trimestriellement.

Limitons les risques liés aux déchets de soins à domicile.

Collecte une fois par trimestre

À domicile, les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) doivent donc être séparés des déchets ménagers et stockés dans les emballages spécifiques pour une durée de trois mois maximum, à l'écart des sources de chaleur et du public. Ils ne peuvent être stockés que sept jours en déchetterie, c'est pourquoi la collecte aura lieu une fois par trimestre, lors d'une semaine définie, dans les quatre déchetteries communautaires.

En pratique

1 - S'inscrire à la Mairie de Vieillevigne, 1 place de la Mairie à Vieillevigne

- un numéro vous sera attribué pour garantir l'anonymat,
- un collecteur jaune vous sera remis,
- vous serez informé des dates de collecte des déchets de soin par courrier.

2 - Rapporter le collecteur aux dates précisées sur le courrier environ une fois par trimestre, dans une des déchetteries de la Vallée de Clisson

- un échange avec un nouveau collecteur jaune sera effectué.

Pour tout renseignement, contactez la Mairie de Vieillevigne au 02 40 26 50 21 :

Le collecteur est rigide et possède un système de fermeture empêchant tout contact avec le contenu, à domicile et durant le transport. Cet emballage à usage unique ne doit pas être compacté. Respecter la limite de remplissage.



Les déchets médicaux ne sont pas des déchets ordinaires



Lors de votre inscription à la Mairie de Vieillevigne, un collecteur sécurisé vous sera remis.